



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)*

*Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)*

*M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)*

*Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)*

*Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI*

-----  
**Rapport N° 59**  
**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - FORMATION AUX ASSOCIATIONS**  
-----

Le Centre de Recherche d'Étude de Formation à l'Animation et au Développement Auvergne (CREFAD AUVERGNE), la Fédération Départementale des Associations Laïques du Puy-de-Dôme (FAL) et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale Auvergne (CRES) ont sollicité la ville afin de mettre en place des formations et des actions de soutien aux associations clermontoises, surtout durant cette période difficile, liée à la crise sanitaire de la COVID19.

Cette proposition répond à une volonté de la Ville de s'engager auprès des associations en soutenant des structures qui proposent des solutions d'entraide et d'accompagnement.

Un travail collaboratif a donc été réalisé, entre la Ville et ces trois associations, qui permet de proposer trois axes d'intervention :

Axe 1 : « Le rendez-vous des assos » sous-forme d'ateliers à la carte et en visioconférence :

- Les jeunes : les jeunes et les associations, les junior associations, ...
- Responsabilités associatives et participation : la gouvernance, comprendre les chiffres de son association, aides COVID, le burger quizz des assos dans la jungle des codes, ...
- Autonomie et numérique en partenariat avec les petits débrouillards : trouver de l'information sur internet, l'usage du numérique en temps COVID, ...
- Lieux inter-associatifs partagés : quelles expériences, quels usages, quels gouvernances, ...

Axe 2 : « Ressources associatives en archipel » :

- Création d'une carte des centres de ressources associatives et présentation des ressources en support d'ateliers.
- Trois revues de presse Focus en ligne : une actualité, un lieu, un site internet, une revue, ...
- Hotline des assos clermontoises : une heure d'accompagnement téléphonique selon les besoins.

Axe 3 : « A la rencontre des associations : visite de terrain » :

Un ou une volontaire en service civique réalisera des capsules vidéo de présentation d'association. Ces actions seront proposées sur le portail associatif de la Ville, ainsi que les outils, supports, qui seront créés ou utilisés lors de ces différentes animations.

Afin de formaliser leur partenariat, les porteurs de projet ont souhaité déposer un dossier unique de demande de subvention, celui-ci est présenté par le CREFAD AUVERGNE.

Coût du projet : 39 624 €

Subvention sollicitée : 20 000 €

Subvention proposée : 20 000 €

Les crédits nécessaires étant inscrit au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'aide financière accordée au Centre de Recherche d'Étude de Formation à l'Animation et au Développement Auvergne (CREFAD AUVERGNE) pour un montant de 20 000 €
- d'autoriser le versement en temps utile de cette subvention.

### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 DEC 2020

Pour le Maire et par délégation  
Le Conseiller Délégué



Yannick VIGIGNOL